

BRANDRAM-HENDERSON LIMITED

RAPPORT ANNUEL

Messieurs les Actionnaires,

Vos directeurs vous soumettent par les présentes leur treizième rapport annuel avec état de l'actif et du passif et extrait du compte de Profits et Pertes pour l'année finissant au 31 décembre 1919.

Les bénéfices nets se sont élevés à \$299,736.21 qui avec les \$20,000 transférés d'une réserve spéciale pour dépréciation par suite d'une éventualité qui ne s'est pas présentée, et avec la balance de \$501,519.30 reportée de l'année précédente, forment la somme de \$821,255.51 au crédit du compte de Profits et Pertes. Sur cette somme l'intérêt a été payé sur les émissions d'obligations premières et consolidées et une réserve a été faite sur ces deux émissions pour les mois d'octobre, novembre et décembre, se montant au total à \$50,798.79. Le dividende sur les actions de préférence de \$35,000, au taux de sept pour cent et le dividende sur les actions ordinaires de \$20,000, au taux de quatre pour cent ont été payés. Une somme de \$20,000 a été mise en réserve pour dépréciation. Une réserve de \$19,629.61 a été faite pour la taxe de guerre de la quatrième année, et la somme de \$18,000 a été appliquée au fonds d'amortissement. Le total du crédit du compte de Profits et Pertes, après déduction de ces réserves, se monte à \$639,027.11.

Les frais d'entretien et de renouvellement encourus pendant l'année pour toutes les usines de la compagnie ont été chargés aux dépenses d'exploitation.

EMISSION D'OBLIGATIONS REGLEE

On remarquera une diminution notable des dettes courantes. Celle-ci est due à l'élimination de l'item "Prêts des banques" qui figurait l'an dernier avec un chiffre de \$444,706.64. Ceci a été accompli en même temps que d'autres avantages étaient obtenus par l'émission de \$1,250,000 d'obligations consolidées en or du fonds d'amortissement d'hypothèque, dont \$650,000 ont été vendus au début de l'année 1919. Comme il était prévu dans le dernier rapport, on a disposé de la balance de ces obligations consolidées en mettant \$345,000 en nantissement pour retirer un montant égal d'obligations de première hypothèque, tandis que la balance de \$250,000 est conservée pour être émise à une date subséquente, jusqu'à concurrence de 75% du coût de toute augmentation future du capital.

Vos directeurs sont heureux de rapporter une augmentation des ventes sur une vaste échelle aussi bien dans le pays qu'à l'étranger.

Pendant les premiers mois de l'année, les ventes à l'étranger ont été décevantes, mais à mesure que les mois passaient, la situation s'est rapidement améliorée, si bien qu'à la fin de l'année nos envois d'exportation et nos ordres en mains représentaient un pourcentage du total plus grand que jamais. Cela n'était cependant imputable en aucune façon à une diminution de notre trafic intérieur, car chaque division canadienne a déclaré une augmentation semestrielle ainsi qu'une augmentation pour l'année.

Votre compagnie subsidiaire, The Alberta Linseed Oil Company, Limited, a été maintenue à son plein rendement pendant toute l'année, à l'exception de quelques semaines au début de l'automne, où il a été impossible de se procurer de la graine, et elle a été une source de grands avantages pour la compagnie mère.

MARCHE PLUS GRAND POUR LE BLANC DE PLOMB

D'après un contrat fait avec Brandram Bros. & Co., Limited, de Londres, Angleterre, à l'époque de la création de votre compagnie, la permission de vendre du blanc de plomb, sec ou à l'huile en dehors de certaines contrées permises, était prohibée pour une période de vingt ans à dater de 1906. En présence de la demande constatée en Grande-Bretagne et d'autres contrées prohibées, il a paru désirable de supprimer ces restrictions si possible. C'est ce qui a été fait à l'occasion d'un récent voyage de votre président à Londres, au moyen d'un contrat supplémentaire avec Brandram Bros. & Co., Limited, qui permet la vente d'un grand nombre de nos marques de blanc de plomb aux acheteurs de toutes les parties du monde, à l'exception des territoires constituant l'ancien empire de Russie avant la guerre.

De grandes ventes sont résultées de ce contrat et en conséquence on a dû augmenter notre production à nos usines de Montréal.

Vos directeurs tiennent aussi à vous aviser qu'un intérêt a été acquis dans la Pacific White Lead Company, Limited, corrodeurs et broyeurs de blanc de plomb de Vancouver, C.-B., et qu'un arrangement a été fait avec cette compagnie par lequel la direction de son département des ventes et la conduite générale de ses affaires seront assumées par votre compagnie.

Vos directeurs considèrent que la situation de la compagnie justifie leur recommandation de continuer le dividende actuel de sept pour cent sur les actions de préférence et de porter à cinq pour cent le dividende sur les actions ordinaires, payables trimestriellement aux actionnaires enregistrés un mois avant la date du paiement trimestriel.

En conclusion, vos directeurs saisissent l'occasion de vous exprimer leur appréciation de la fidélité et de l'efficacité des chefs de services et des autres employés de la compagnie, dont les efforts ont tant fait pour aider au progrès de la compagnie.

Tout ceci est respectueusement soumis de la part des directeurs.

GEORGE HENDERSON,

Président et Gérant Général.

Halifax, 25 mars 1920.